

ANNEXE : CONDITIONS COMMERCIALES

Les présentes conditions commerciales sont acceptées expressément par le vendeur en signant la présente Annexe et en cliquant (« accepter ») sur le portail Seller Center. Elles font partie intégrante des conditions générales selon lesquelles le vendeur peut utiliser la Marketplace de Jumia.

Ces conditions commerciales peuvent être modifiées, en mettant à jour la page « des commissions et frais » sur le portail « Seller Center » et en modifiant la présente Annexe, tout en informant préalablement le vendeur par e-mail de telles modifications, ce que le vendeur accepte expressément.

En cas d'absence de réponse du vendeur, dans le délai spécifié par Jumia, le vendeur sera réputé avoir accepté lesdites modifications

Dans le cas où le vendeur refuse de telles modifications, son contrat sera résilié automatiquement sans formalités et son compte sera désactivé.

I. Commissions sur la valeur TTC des produits livrés :

CATEGORIE PRINCIPALE	SOUS-CATEGORIE	TAUX
Informatique & Consoles	Ordinateurs, scanners, imprimantes, consoles & composants	3%
	Storage, réseaux & connectique	5%
	Jeux vidéo & logiciels	7%
TV, Audio & Photo	Audio & hifi	3%
	Appareils photo & cameras	3%
	TV, vidéo, home cinéma & démodulateurs	5%
	Sécurité & surveillance	10%
	Autres accessoires high tec	10%
Téléphonie	Mobile phones, e-books & tablettes	3%
	Power banks	3%
	Smartwatches	3%
	Casques & écouteurs	3%
	Autres accessoires	10%
Electroménager	Petit électroménager	5%
	Gros électroménager	2%
Mode & bagagerie	Vêtements & textiles	15%
	Chaussures	12%
	Accessoires	15%
	Montres & Lunettes	10%
	Bagagerie	12%
Articles de sport	Vêtements	15%
	Chaussures de sport	12%
	Exercice et remise en forme	10%
	Autres accessoires pour le sport	15%
Maison & Jardin	Décoration, cuisine & accessoires	12%
	Meubles	10%

	Draps, housses & rideaux	12%
Santé & Beauté	Soin, hygiène & maquillage	15%
	Parfums	10%
	Nutrition & compléments alimentaires	10%
	Accessoires beauté	15%
	Electroménager beauté (Tondeuses, épilateurs, sèche-cheveux, lisseurs, appareillages, etc.)	7%
Auto & Moto	Accessoires automobile	10%
	Electronique embarquée	10%
	Produits d'entretien	10%
Bébé & puériculture	Grosse puériculture (poussettes, landaus ...etc.)	10%
	Petite puériculture	15%
	Couches	10%
Divertissement	Livres, Film & Musique, Jouets & Jeux	12%
	Papèterie	12%
	Instruments de musique	5%
Supermarché	Produits d'entretien	10%
	Produits alimentaires	10%

II. Frais de gestion des commandes :

MODE OPERATIONNEL	FRAIS TTC
Jumia Express	50 DZD
Drop Shipping	50 DZD

III. Frais de stockage Jumia Express :

DUREE	FRAIS TTC
Frais de mise en consignation	Gratuit
Frais de stockage	1 DZD / Produit / Jour

Récupération de produits en consignation chez Jumia (mode Jumia Express):

Le VENDEUR peut à tout moment demander à récupérer tout ou partie de ses Produits en respectant le planning de retrait établi par JUMIA et communiqué au VENDEUR dans un délai de sept (7) jours ouvrables suite à l'expression de sa demande sur SELLER CENTER. JUMIA s'engage à assurer les retours des Produits au VENDEUR dans un délai maximum de quinze (15) jours ouvrables, et de mettre tout en œuvre pour réduire ces délais.

JUMIA est responsable, sauf cas de force majeure, des éventuels dommages causés aux Produits du VENDEUR en consignation au niveau de ses entrepôts et s'engage le cas échéant à rembourser la valeur des Produits au VENDEUR déduction faite des Commissions et Frais de services applicables dans le cas où les Produits auraient été livrés, sur la base de la valeur des Produits tel qu'indiquée dans SELLER CENTER au moment de l'identification du dommage, à condition de déposer une demande via le formulaire de réclamation sur SELLER CENTER dans un délai maximum de 48 heures après la date de récupération des Produits.

Jumia s'engage à mettre à disposition du VENDEUR ses Produits dans un délai de 30 jours à partir de la demande de retour. En cas de non-respect de ce délai et sous condition de remise d'une facture réglementaire dans un

délai de dix (10) jours calendaires suivant la demande expresse de JUMIA, JUMIA s'engage à acheter au VENDEUR les Produits qu'elle n'aura pas été en mesure de retourner au VENDEUR. Cet achat sera au prix en vigueur au moment de la demande, déduction faite des Frais de services et Commissions applicables.

Si le VENDEUR ne fournit pas de facture dans les délais ou souhaite recevoir sa marchandise (Produits), Jumia devra lui retourner sa marchandise dans un délai maximum supplémentaire de 30 jours. Si Jumia n'est pas en mesure de retourner la marchandise, elle sera considérée comme perdue. Le paiement se fera 14 jours après la constatation et la validation de la perte. Dans le cas où Jumia a déjà payé les Produits suite à la réception d'une facture d'achat que Jumia avait approuvée, cette transaction de paiement sera annulée, puis remplacé par une transaction de paiement liée à la perte desdits Produits.

Récupération des produits en Drop Shipping :

Sous remise d'une facture réglementaire dans un délai de dix (10) jours calendaires suivant la demande expresse de JUMIA, JUMIA s'engage à acheter au VENDEUR les Produits toujours en cours de livraison qu'elle n'aura pas été en mesure de livrer ou retourner au VENDEUR en moins de trente (30) jours à compter de la date d'expédition de la commande, au prix en vigueur au moment de la commande, déduction faite des Frais de services et Commissions applicables.

Dans le cas où les Produits seraient livrés, puis retournés par le client ayant effectué sa commande sur la plateforme en ligne de Jumia, Jumia s'engage à mettre à la disposition du VENDEUR les Produits dans les soixante (60) jours à partir de la date de la demande de retour du client de Jumia.

Si le VENDEUR ne fournit pas de facture dans les délais spécifiés par Jumia ou souhaite recevoir sa marchandise (Produits), Jumia devra lui retourner sa marchandise (Produits) dans un délai supplémentaire maximum de quinze (15) jours. Si Jumia n'est pas en mesure de retourner la marchandise (Produits) pour quelque raison que ce soit et dans les délais susmentionnés, ladite marchandise (Produits) sera considérée comme perdue. Le paiement se fera dans les quatorze (14) jours après la constatation et la validation de la perte. Dans le cas où Jumia a déjà payé les Produits suite à la réception d'une facture d'achat que Jumia avait approuvée, cette transaction de paiement sera annulée, puis remplacé par une transaction de paiement liée à la perte des Produits.

POUR JADE E SERVICES ALGERIA SARL

Tanguy LERICHE

Directeur Général

POUR LE VENDEUR

Nom/Prénom :

Qualité

Dénomination de la Boutique

N° de la Boutique